

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ La semaine fiscale

Frédérique Perrotin

Le médiateur de Bercy présente son bilan 2015



ACTUALITÉ

La semaine fiscale

Le médiateur de Bercy présente son bilan 2015 ¹¹⁴²⁰

Frédérique PERROTIN

Les demandes de médiation augmentent. Dans les deux tiers des cas, les contribuables obtiennent satisfaction. Le nombre de dossiers fiscaux continue à être important conduisant le médiateur à faire un certain nombre de propositions d'amélioration, que ce soit pour la mise en place d'une retenue à la source en matière d'impôt sur le revenu, d'une amélioration du dispositif du crédit impôt recherche, de taxes d'urbanisme pour les détenteurs d'un permis de construire et de taxe foncière pour les loueurs de locaux meublés de tourisme.

Le médiateur des ministères économiques et financiers, Emmanuel Constans, présente son bilan pour la dernière année après 14 années de mandat. Il a traité au total 46 000 demandes de médiation et proposé 190 mesures générales pour améliorer les relations entre les usagers et les services des ministères. En 2015, le médiateur des ministères économiques et financiers a reçu plus de 5 300 dossiers, soit 9 % de plus qu'en 2014. En 2015, 2 042 dossiers recevables ont fait l'objet d'un avis de médiation et d'une clôture. L'enjeu moyen des dossiers de médiation recevables clos est de 48 609 € alors qu'il était de 44 291 € en 2014. Pour les dossiers recevables, les demandes de médiation ont été satisfaites en totalité ou partiellement dans 60 % des cas. Pour près des deux tiers des dossiers, les médiations sont rendues en moins de 60 jours. Si aucun délai ne s'impose au médiateur pour rendre sa médiation, en 2015, le délai

moyen des envois d'accusé de réception des demandes de médiation est inférieur à 2 jours et 81 % des médiations sont rendues aux usagers dans les 90 jours. Les saisines du médiateur par voie électronique sont majoritaires (59 %) par rapport aux demandes écrites, par voie postale, qui diminuent régulièrement chaque année.

■ 44 % de dossiers fiscaux

Les litiges relatifs à la fiscalité des particuliers et des professionnels ont constitué 44 % du total annuel des demandes de médiation en 2015. Parmi les demandes recevables, ce sont d'ailleurs les dossiers fiscaux qui sont les plus nombreux. Les demandes de médiation émanant des entreprises représentent 12 % des médiations recevables en 2015.

Suite en p. 4

DOCTRINE

Page 7

■ Affaires

Loïc Firley

La résidence principale de l'entrepreneur individuel et la loi Macron : insaisissabilité ou saisissabilité légale ?

Page 12

■ Propriété intellectuelle

Rose-Marie Borges

Détention d'un brevet essentiel à une norme et abus de position dominante ou la délicate cohabitation entre concurrence et propriété intellectuelle

JURISPRUDENCE

Page 17

■ Sûretés / Garanties

David Gantschnig

Aucune obligation d'information au profit du conjoint autorisant le cautionnement conformément à l'article 1415 du Code civil (Cass. com., 9 févr. 2016)

CULTURE

Page 22

■ Du droit dans les arts

Emmanuelle Saulnier-Cassia

La Baraka aux Gémeaux : la danse contemporaine des droits fondamentaux !

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
2, rue Montesquieu - 75041 Paris Cedex 01
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
33, rue des Jeûneurs - 75002 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34